

BGN quitte Niort pour Atlansèvre

mercredi 31 octobre 2012, par lpe

Dans un an, la SAS BGN devrait intégrer des locaux flambant neufs sur la zone de Baussais (Pôle Atlansèvre), à proximité du CRER (lire notre édition de décembre 2011). Un investissement nécessaire pour Bernard Moulène, le Président de cette PME spécialisée dans la construction métallique et qui emploie une cinquantaine de personnes.



« Les locaux que nous occupons actuellement rue du Maréchal Leclerc à Niort sont aujourd'hui inadaptés au développement de notre activité : accès difficile pour les poids lourds, vétusté des bureaux que nous louons... Il nous fallait donc investir dans une construction neuve. C'est en 2008 que la décision de déménager a été prise, mais le temps de trouver un terrain sur l'agglomération niortaise a retardé le projet et c'est finalement le pôle économique d'Atlansèvre qui nous accueillera. Sa situation, son offre, sa réactivité mais aussi la fibre optique à proximité ont été décisives » explique Bernard Moulène, Président de BGN.

Une activité en progression constante

Ce nouveau bâtiment, dont la construction a démarré début octobre sur la zone de Baussais, aura une surface de plus de 5600 m2, sur un terrain de 24250 m2. Il sera à proximité de la 2X2 voies Niort-Poitiers et de l'autoroute A83; une visibilité supplémentaire pour l'entreprise spécialisée dans la construction de bâtiments (constructions métalliques, façades en acier ou en aluminium...) depuis 1948. BGN intervient dans l'étude, la conception de projets, la fabrication et la pose. La société compte à son actif notamment le nouveau siège du RSI à Niort, l'Hypermarché E.Lerclerc de Niort, l'Aquarium de La Rochelle, l'extension de Poujoulat, le bâtiment de PSI à La Crèche et son activité est en progression

Ces prévisions positives et la notoriété de la PME, ont sans doute influencé l'adhésion des banques (CIC et Crédit Agricole) pour ce projet de construction. « Le budget global de notre nouveau siège social s'établit à 4 millions d'euros ; auxquels il faut ajouter 1,5 million d'investissements dans des machines plus performantes ; notamment une ligne de production neuve pour la charpente » précise Bernard Moulène.

constante depuis 2010 avec actuellement un carnet de commandes à 4 mois.



L'optimisation de la production et le confort des équipes sont une priorité dans le cadre de ce projet. « Avec des portes d'atelier de 5 mètres sur 5, il n'y a aucun intérêt à construire aux normes RT2012. Par contre, l'isolation thermique et phonique seront renforcées. Nous avons également prévu un lieu de détente pour les équipes qui déjeunent sur place. »

A noter qu'un Plan de déplacement entreprises est en cours de réalisation sur le pôle économique Atlansèvre ; il permettra de rationnaliser les trajets domicile-travail (Plus de 2000 salariés concernés).



Plus : <u>www.bgn-sa.com</u> et <u>www.atlansevre.fr</u>



Publi-information

Retrouvez cet article dans le journal le Petit économiste.